

LES MODALITES DE PAIEMENTS

Condition de Paiement :

✚ Paiement au comptant :

- Une somme de 30% du montant total du DEVIS sera perçue à la confirmation avec mention du "Bon pour accord" du Client, à titre d'acompte au sens de la loi. WEB SERVICE à la possibilité d'effectuer toutes facturations intermédiaires durant les travaux en cours de réalisation. Solde de la Facture à 30 jours de la signature du devis ou contrat de création de site.

✚ Paiement par chèque :

- Ce mode de paiement devra s'effectuer en 5 fois maximum (montant > ou = 3000 euros) dont une somme de 30% du montant total du DEVIS sera perçue pour le premier paiement. Et, les quatre autres à hauteur de 17.5% chacun du solde restant de la somme à payer.

Les autres chèques seront versés dans les 30 jours chacun à partir du premier versement.

Pour les montants < 3000 euros (Voir condition de paiement au comptant).

✚ Paiement par prélèvement :

- Un échéancier sera établi au Client en fonction de la somme totale de la facture de la prestation stipulé au préalable dans le cahier des charges de WEB SERVICE. Le Client devra à sa convenance choisir la date de paiement prédéfinie ci-après afin de fixer les versements des échéances contractées.

Une Somme de 30% du montant total du DEVIS sera perçue pour le premier paiement.

- ✓ Prélèvement le 05 du mois
- ✓ Prélèvement le 10 du mois
- ✓ Prélèvement le 15 du mois

Un document (**Formulaire de Modalités de Paiements**) sera remis au Client pour justifier le mode de règlement choisi qui mentionnera dans son contenu les conditions requises.

Le Client aura obligation d'ajouter à la main son « Bon pour accord » accompagné de sa signature pour approbation.

Sans oublier de joindre avec l'AUTORISATION DE PRELEVEMENT un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), Postale (RIP), ou de Caisse d'Epargne (RICE).

WEB SERVICE s'engage à respecter les modalités de paiements par prélèvement automatique consentis avec le Client et la banque habilité d'effectuer des opérations de ce type sur le(s) compte(s) bancaire(s) des entreprises à titre professionnel.

WEB Service aura la possibilité d'effectuer toutes facturations intermédiaires en fonction de l'avancer des travaux.

Prix :

Les prix facturés sont ceux établis au jour de la commande sur la base des conditions économiques en vigueur.

Sauf mention expresse dans l'offre préalable, ils s'entendent hors frais de mise à disposition et soit valable pour une durée maximale de 3 mois.

Clause de déchéance du terme :

En cas de non-paiement total ou partiel d'une commande ou d'une prestation les sommes dues seront immédiatement exigibles après une mise en demeure tenant en compte des arriérés du Client.

LES MODALITES DE PAIEMENTS

Clause Pénale :

- ✚ Non applicable aux Clients ne ressortissant pas du droit commercial :
 - Conformément à l'article i-441-b du Code de commerce, les pénalités de retard sont applicables dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture.
 - Ces pénalités de retard sont calculées sur la base du taux légal qui est de 6 fois.
 - En cas d'absence manifeste du Client un recouvrement contentieux engagera ce dernier à payer, en sus du principal (Montant de la prestation), des frais, des dépenses et honoraires en cours seront légalement à sa charge tels que :
 - ✓ Une indemnité de 10% du montant TTC de la prestation avec dommages et intérêts à partir de 100 euros sera fixée.

IMPORTANT : en cas de résolution ou défaut de paiement, les frais générés par le Client seront directement acquis à WEB SERVICE.